

Page: 1/8

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.06.2023 Version 107 (remplace la version 106) Révision: 22.06.2023

### . RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

- ∘ 1.1 Identificateur de produit
- ∘ Nom du produit: Eukalyptol (EU-GMP qualifiziert) EuAB / 07-3500
- ∘ Code du produit: S0100795
- ∘No CAS:
- 470-82-6
- ⋄ Numéro CE:
- 207-431-5
- Numéro d'enregistrement 01-2119967772-24-0005
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- Emploi de la substance / de la préparation Flavour/Fragrance
- 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- ∘ Producteur/fournisseur:

Frey & Lau GmbH

Immenhacken 12, D-24558 Henstedt-Ulzburg

Tel:++49-4193-9953 Fax: +49-4193-9955-80

Service chargé des renseignements:

Sachkundige Person Frey + Lau

info@freylau.com

### . RUBRIQUE 2: Identification des dangers

## · 2.1 Classification de la substance ou du mélange

∘ Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Flam. Liq. 3 H226 Liquide et vapeurs inflammables.

Skin Sens. 1B H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

- 2.2 Éléments d'étiquetage
- ∘ Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 La substance est classifiée et étiquetée selon le règlement CLP.
- ∘ Pictogrammes de danger





GHS02 GHS07

- Mention d'avertissement Attention
- · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

Eucalyptol

(R)-p-mentha-1,8-diène

Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source

d'inflammation. Ne pas fumer.

P241 Utiliser du matériel [électrique/de ventilation/d'éclairage] antidéflagrant.
P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/

une protection auditive.
P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements

contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

- 2.3 Autres dangers
- Résultats des évaluations PBT et vPvB
- ◇ PBT: Non applicable.

(suite page 2)



Page : 2/8

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.06.2023 Version 107 (remplace la version 106) Révision: 22.06.2023

Nom du produit: Eukalyptol (EU-GMP qualifiziert) EuAB / 07-3500

∘ vPvB: Non applicable.

(suite de la page 1)

#### . RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- ∘ 3.1 Substances
- No CAS Désignation 470-82-6 Eucalyptol
- ∘ Code(s) d'identification
- Numèro CE: 207-431-5
- Composants dangereux:

CAS: 5989-27-5 (R)-p-mentha-1,8-diène

≥1-<2,5%

EINECS: 227-813-5 Flam. Liq. 3, H226; Asp. Tox. 1, H304; Aquatic Acute 1, H400; Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1B,

H317; Aquatic Chronic 3, H412

substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition

sur le lieu de travail

### . RUBRIQUE 4: Premiers secours

- 4.1 Description des mesures de premiers secours
- Remarques générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
- ∘ Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau.
- Après contact avec les yeux: Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.
- ∘ Après ingestion: Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

# . RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- ⋄ 5.1 Moyens d'extinction
- Moyens d'extinction: CO2, sable, poudre d'extinction. Ne pas utiliser d'eau.
- Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit
- 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

- ∘ 5.3 Conseils aux pompiers
- Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

### . RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

∘ 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

∘ 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

○ 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Traiter à la soude caustique 2%.

Assurer une aération suffisante.

Ne pas rincer à l'eau ou aux produits nettoyants aqueux.

(suite page 3)



Page : 3/8

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.06.2023 Version 107 (remplace la version 106) Révision: 22.06.2023

Nom du produit: Eukalyptol (EU-GMP qualifiziert) EuAB / 07-3500

(suite de la page 2)

#### ∘ 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

#### . RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- ∘ 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Eviter la formation de gaz.
- Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Tenir à l'abri de la chaleur.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

- ∘ 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités
- Stockage.
- Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.
- Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
- Autres indications sur les conditions de stockage: Tenir les emballages hermétiquement fermés.
- ⋄ Classe de stockage: 3
- · 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### . RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- ∘ 8.1 Paramètres de contrôle
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

# 5989-27-5 (R)-p-mentha-1,8-diène

VME Valeur momentanée: 80 mg/m³, 14 ppm Valeur à long terme: 40 mg/m³, 7 ppm

S SSc;

- · Remarques supplémentaires: Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- ⋄ 8.2 Contrôles de l'exposition
- ∘ Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.
- Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
- Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

- Protection respiratoire: N'est pas nécessaire.
- Protection des mains:

Gants de protection

Le matériel des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériel des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériel des gants

Gants résistant aux produits multichimiques, catégorie III selon Règlement (UE) 2016/425

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériel, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.

- Temps de pénétration du matériel des gants
- Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- Protection des yeux/du visage Lunettes de protection hermétiques

### . RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

- 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
- ∘ Indications générales
- État physique

Liquide

(suite page 4)



Page: 4/8

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.06.2023 Version 107 (remplace la version 106) Révision: 22.06.2023

Nom du produit: Eukalyptol (EU-GMP qualifiziert) EuAB / 07-3500

(suite de la page 3)

Couleur:

 Odeur:
 Seuil olfactif:
 Point de fusion/point de congélation:
 Inflammabilité

 Non déterminé.

 Non déterminé.

 Inflammable.

⋄ Limites inférieure et supérieure d'explosion

⋄ Inférieure:Non déterminé.⋄ Supérieure:Non déterminé.⋄ Point d'éclair:51 °C

⋄ Température de décomposition:
Non déterminé.

→ remperature de décomposition.
 → pH
 Mélange non polaire/aprotique.

⋄l'eau:

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)
 Non déterminé.
 Densité et/ou densité relative

Densité à 20 °C: 0,925 g/cm³
 Densité relative Non déterminé.
 Densité de vapeur: Non déterminé.

#### ∘ 9.2 Autres informations

⋄ Aspect:

∘ Solubilité

⋄ Forme: Liquide

∘ Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité

⋄ Température d'auto-inflammation Non déterminé.

∘ Propriétés explosives: Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs

vapeur-air peuvent se former. 100,00 %

Pas ou peu miscible

VOC (CE)
 100,00 %
 Taux d'évaporation:
 Non déterminé.

∘ Informations concernant les classes de danger physique

Substances et mélanges explosibles
 Gaz inflammables
 Aérosols
 Gaz comburants
 Gaz sous pression

néant

 néant
 néant
 néant

∘ Liquides inflammables Liquide et vapeurs inflammables.

 Matières solides inflammables néant Substances et mélanges autoréactifs néant Liquides pyrophoriques néant Matières solides pyrophoriques néant Matières et mélanges auto-échauffants néant Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau néant ◇ Liquides comburants néant néant

Liquides comburants
 Matières solides comburantes
 Peroxydes organiques
 Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux
 Explosibles désensibilisés
 néant

### . RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- ∘ 10.2 Stabilité chimique
- Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 5)



Page: 5/8

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression: 22.06.2023 Version 107 (remplace la version 106) Révision: 22.06.2023

Nom du produit: Eukalyptol (EU-GMP qualifiziert) EuAB / 07-3500

(suite de la page 4)

10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

#### . RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- ∘ 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008
- ∘ Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- ⋄ Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

#### 470-82-6 Eucalyptol

LD50 2.480 mg/kg (rat)

Dermique LD50 >5.000 mg/kg (lapin)

- Corrosion cutanée/irritation cutanée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- ∘ Lésions oculaires graves/irritation oculaire Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Sensibilisation respiratoire ou cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.
- Mutagénicité sur les cellules germinales Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité pour la reproduction Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition unique
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition répétée
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- 11.2 Informations sur les autres dangers
- Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

#### . RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- ⋄ 12.1 Toxicité
- ♦ Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- ∘ 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
- ∘ PBT: Non applicable.
- ∘ vPvB: Non applicable.
- ∘ 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

- ⋄ 12.7 Autres effets néfastes
- · Remarque: N'est pas nocif pour les poissons jusqu'à la concentration contrôlée.
- Autres indications écologiques:
- Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

## . RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- ⋄ 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- Recommandation: Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
- Emballages non nettoyés:
- Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.



Page: 6/8

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.06.2023 Version 107 (remplace la version 106) Révision: 22.06.2023

Nom du produit: Eukalyptol (EU-GMP qualifiziert) EuAB / 07-3500

(suite de la page 5)

. RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

∘ 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

⋄ ADR, IMDG, IATA UN1993

∘ 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

⋄ ADR ENTZÜNDBARER FLÜSSIGER STOFF, N.A.G. (1,8-Cineol)

∘ IMDG FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (1,8-Cineol)

♦ IATA FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (containing 1,8-Cineol)

∘ 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

⋄ ADR

⋄ Label

∘ Classe 3 (F1) Liquides inflammables.

◇ Étiquette

∘ IMDG, IATA

♦ Class 3 Liquides inflammables.

∘ 14.4 Groupe d'emballage

⋄ ADR, IMDG, IATA III

· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Attention: Liquides inflammables.

Numéro d'identification du danger (Indice Kemler):
 No EMS:
 F-E,S-E

∘ Stowage Category ∘ 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux

instruments de l'OMI Non applicable.

∘ Indications complémentaires de transport:

◇ ADR ◇ Quantités limitées (LQ) 51

Quantités limitées (LQ)
 Quantités exceptées (EQ)
 5L
 Code: E1

Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml

Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 ml

Catégorie de transport
 Code de restriction en tunnels
 D/E

· IMDG

∘ Limited quantities (LQ) 5L

∘ Excepted quantities (EQ) Code: E1

Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml

◇ "Règlement type" de l'ONU: UN 1993 ENTZÜNDBARER FLÜSSIĞER STOFF, N.A.G. (1,8-

CINEOL), 3, III

### . RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

822.115, Jugendarbeitsschutzverordnung - ArGV 5 und 822.115.2, Verordnung des WBF über gefährliche Arbeiten für Jugendliche sind zu beachten.

ArGV 1 und 822.111.52, Verordnung des WBF über gefährliche und beschwerliche Arbeiten bei Schwangerschaft und Mutterschaft sind nicht zutreffend.

∘ Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 La substance est classifiée et étiquetée selon le règlement CLP.

⋄ Pictogrammes de danger



(suite page 7)



Page: 7/8

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.06.2023 Version 107 (remplace la version 106) Révision: 22.06.2023

Nom du produit: Eukalyptol (EU-GMP qualifiziert) EuAB / 07-3500

(suite de la page 6)

Mention d'avertissement Attention

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

Eucalyptol

(R)-p-mentha-1,8-diène

Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

∘ Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source

d'inflammation. Ne pas fumer.

P241 Utiliser du matériel [électrique/de ventilation/d'éclairage] antidéflagrant.
P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/

une protection auditive.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements

contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

○ Directive 2012/18/UE

- Substances dangereuses désignées ANNEXE I la substance n'est pas comprise
- Catégorie SEVESO P5c LIQUIDES INFLAMMABLES
- Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 5.000 t
- Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 50.000 t
- ◇ RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3
- ⋄ Directive 2011/65/ÚE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

- ∘ RÈGLEMENT (UE) 2019/1148
- ◇ Annexe I PRÉCÚRSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

∘ Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est compris.

∘ Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

 Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

- ⋄ Prescriptions nationales:
- · Classe de pollution des eaux: Klasse A (Classification propre)
- ∘ VOC (CE) 100,00 %
- ⋄ VOCV (CH) 1,00 %
- 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

### . RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

∘ Phrases importantes

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

(suite page 8)



Page: 8/8

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Version 107 (remplace la version 106) Date d'impression: 22.06.2023 Révision: 22.06.2023

Nom du produit: Eukalyptol (EU-GMP qualifiziert) EuAB / 07-3500

(suite de la page 7)

Service établissant la fiche technique: Regulatory Affairs

∘ Contact: Dr. Maja Zippel

∘ Date de la version précédente: 24.03.2023 ∘ Numéro de la version précédente: 106

Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ICAO: International Civil Aviation Organisation

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

LC50: Lethal concentration, 50 percent LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3 Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2 Skin Sens. 1B: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1B

Asp. Tox. 1: Danger par aspiration - Catégorie 1

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aigue pour le milieu aquatique - Catégorie 1

Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique - Catégorie 3

\* Données modifiées par rapport à la version précédente